

EL15 - Contraintes fiscales et douanières dans le e-commerce

GESTION DES RISQUES : ENVIRONNEMENT LOGISTIQUE



OBJECTIFS

Développer un canal de distribution Internet en B2C est stratégique pour accroître les ventes directes, mais nécessite une maîtrise des règles douanières et fiscales, notamment en matière de TVA, profondément modifiées depuis juillet 2021, afin d'éviter des sanctions et tirer parti des guichets uniques OSS.



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Formation constituée d'apports théoriques et de cas pratiques à partir de situations vécues par les participants.



PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Connaissance des fondamentaux de la TVA douanière et communautaire.



PROGRAMME

1) INTRODUCTION

- Exposé des textes en vigueur depuis le 1er juillet 2021
- Objectifs de la Directive 2017/2455, du Règlement d'exécution 2019/2026 du Conseil

2) OBJECTIFS DE LA RÉFORME AU 1ER JUILLET 2021

- Créer un marché unique numérique dans l'UE»
- Mettre fin aux seuils de 35 000 et 100 000€
- Mettre fin à l'exonération de TVA des marchandises de faible valeur (< 22€) et création de sites import pour les objets de <150€ de valeur (IOOS)
- Recours à des régimes particuliers : hors UE ou UE

3) NOUVEAUX CONCEPTS

- Fournisseur sous-jacent (FS)
- Fournisseur présumé (FP)
- Interface Electronique (IE) « facilitant » les livraisons e-commerce

4) REGIME IMPORTATION DE BIENS DE FAIBLE VALEUR : SITE IOSS (IMPORT ONE STOP SHOP)

- Option pour le Régime d'importation (IOSS : Import One Stop Shop)
- Biens importés de faible valeur soit < 150€
- Suppression du seuil de 22€
- Fournisseur sous-jacent (FS) établi dans un pays tiers
- Pas de TVA à l'import (case 44 DAU IM: n° IOSS) , pas de droits de douanes
- (FA) facture avec la TVA de l'Etat Membre (EM) du client (B2C) et reverse la TVA à l'(EM) via l'IOSS

5) REGIME Non UE (pour les services uniquement et pour les entreprises assujetties non établies dans l'UE)

- Entreprises non UE
- Uniquement pour les prestations de Services B2C
- Libre choix de l'EM d'identification
- Pas de possibilité de déduire la TVA acquittée dans un EM via le guichet NON UE
- Obligation de recourir à la 13ème Directive

6) REGIME UE (vente de biens et de services pour les entreprises assujetties, établies dans l'UE)

- VAD et Régime UE
- EM d'expédition du bien
- Le seuil de 10 000€ ne s'applique pas pour des fournisseurs sous-jacents établis hors UE et à des fournisseurs établis dans plus d'un EM.
- Rédaction de l'EMEBI : code régime 29 et code transaction 12.

7) EXERCICES DE SYNTHÈSE APPLIQUÉS À CHAQUE ENTREPRISE PARTICIPANTE EN FONCTION DE SON RÔLE DANS LA VENTE À DISTANCE ET DANS LA PRESTATION DE SERVICE B2C



13 mars 2025
25 septembre 2025



690 €
(HT)



1 jour
7h



Responsables Export, ADV, Achats, Logistiques, Comptables et Financiers.



Spécialiste en logistique internationale, après avoir été Secrétaire Général d'une société de transport, a été Directeur des opérations logistiques dans une grande entreprise française d'électronique et communication. Depuis vingt ans, il dirige la société de conseil qu'il a fondé et agit en tant que consultant et Formateur auprès des entreprises. Il est notre spécialiste des aspects logistiques du commerce international.

info@formatex.fr
+33 (0)1 40 73 34 44
77 Bd Saint-Jacques, 75014



Les conditions générales de vente ci-après qui régissent les prestations Formatex, priment sur les conditions générales d'achat des clients.

INSCRIPTION AUX FORMATIONS EN INTER-ENTREPRISES :

L'inscription s'effectue par l'envoi du bulletin d'inscription figurant sur le site ou en annexe aux documents envoyés en PDF, dûment complétés, soit en ligne (site Formatex), soit par télécopie ou courrier. Pour chaque inscription, Formatex adresse à son client une convention de formation en deux exemplaires. L'un des exemplaires doit être retourné sans délai, signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Une convocation individuelle est adressée au client dès confirmation du maintien de formation.

FORMATIONS EN INTRA-ENTREPRISE ET PARCOURS PERSONNALISÉ :

Les formations en intra-entreprise et coaching font l'objet d'une proposition adaptée assortie d'un devis. Elles ne peuvent être mise en œuvre que sur acceptation formelle écrite de la proposition dans son intégralité.

INFORMATION PRISE EN CHARGE OPCO :

Si le client souhaite faire prendre en charge la formation auprès de son OPCO, il doit vérifier l'imputabilité de la formation, procéder à la demande avant la formation selon les délais imposés par l'OPCO et indiquer sur le bulletin d'inscription les coordonnées précises de l'établissement à facturer. Dans le cas d'un refus de prise en charge, le client reste redevable de l'intégralité de la prestation. • **N° d'existence** : 11755181175 • **SIRET** : 398 167 890 00035

La facture est émise avant ou après la formation selon qu'il s'agisse d'une formation en inter ou intra-entreprise. Elle est adressée à l'entreprise ou l'OPCO selon le cas. Le paiement s'effectue à réception, par chèque à l'ordre de Formatex ou par virement à son compte bancaire (RIB à disposition). Formatex est non assujetti à la TVA, les tarifs indiqués s'entendent donc nets à payer.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT :

• Pour un inter-entreprises : toute participation peut être annulée dans la mesure où Formatex en est informé (courrier, fax ou e-mail) au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 50 % si l'annulation est signalée 5 jours ouvrés inclus avant le début de la formation et de 100 % si elle est reçue 3 jours ouvrés inclus avant le démarrage. • L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation • Pour un intra-entreprise : les conditions d'annulation diffèrent selon le format du projet. Si elles ne sont pas spécifiées dans l'offre initiale, les conditions suivantes s'appliquent : le client se réserve le droit d'annuler la formation 15 jours ouvrés avant le début de l'intervention. Passé ce délai, des indemnités correspondant à 100 % du coût de l'intervention seront dues à Formatex.

ANNULATION OU REPORT DU FAIT DE FORMATEX :

Formatex se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation. Dans ce cas, le client est prévenu au moins sept jours avant la date de début de la formation. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité du fait de cette annulation ou de ce report. En revanche, les sommes versées par le client pour cette prestation lui seront remboursées dans un délai maximum de 30 jours.

RELATION CLIENT-FOURNISSEUR :

Le client s'engage à ne faire aucune proposition directe aux formateurs missionnés par Formatex et à prendre contact systématiquement avec Formatex pour toute suite éventuelle, quelle qu'elle soit. Le client s'interdit d'utiliser ou de transmettre, même à des tiers, les coordonnées (adresse, téléphone, fax, e-mail) de l'intervenant qui ne seraient pas celles de Formatex.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (protection en matière de droit d'auteur, marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentations, outils, cours et tout autre document mis à la disposition du client et de son personnel sont la propriété de Formatex ou de ses donneurs de licence. En conséquence, le client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations ou à des tiers les supports ou autres ressources pédagogiques mis à disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Formatex ou de ses ayants droit. Les parties s'engagent à garder confidentiel les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE :

Le contrat est régi par le droit français, à l'exception des dispositions de la Convention de Vienne de 1980. En cas de litige relatif à l'exécution du contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux de Paris seront seuls compétents.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : <https://www.formatex.fr/reglement-interieur-applicable-aux-stagiaires/>



FICHE D'INSCRIPTION

LA FORMATION

Intitulé : **Code :**

Date(s) souhaitées :

Prix :

- Prix net/participant :
- Participation du déjeuner : OUI (20€/jour) NON

Total net (en euros) :

L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Numéro SIRET : **Code NAF :**

Adresse :

Ville : **Code postal :** **Pays :**

Responsable de formation : M. Mme.

Nom : **Prénom :** **Téléphone :** | | | | | |

Adresse e-mail : **Fax :** | | | | | |

PARTICIPANT N°1 :

M. Mme.

Nom : **Prénom :** **Téléphone :** | | | | | |

Adresse e-mail : **Fax :** | | | | | |

Fonction :

Adresse :

Ville : **Code postal :** **Pays :**

Besoin d'aménagement spécifique : Oui Non

La formation s'inscrit dans un projet d'entretien ou de développement des compétences de l'apprenant : Oui Non

PARTICIPANT N°2 :

M. Mme.

Nom : **Prénom :** **Téléphone :** | | | | | |

Adresse e-mail : **Fax :** | | | | | |

Fonction :

Adresse :

Ville : **Code postal :** **Pays :**

Besoin d'aménagement spécifique : Oui Non

La formation s'inscrit dans un projet d'entretien ou de développement des compétences de l'apprenant : Oui Non

FACTURATION/FINANCEMENT

Bon de commande : Oui Non

Adresse :

Ville : **Code postal :** **Pays :**

Ci-joint un chèque en EUR : Oui Non

Date et signature : _____

Je déclare avoir lu et accepté sans réserve les conditions générales de vente détaillées au recto ou accessible à l'adresse suivante www.formatex.fr/mentions-legales.html, j'atteste sur l'honneur avoir souscrit une police qui couvre tous les risques liés à ma participation aux événements FORMATE et en particulier ma responsabilité civile. Si financé par un OPCO, pas de subrogation de paiement.